

L'Entreprise à caractère économique en Algérie

L'entreprise existe dans un environnement dont elle fait partie intégrante. Elle n'est donc pas indépendante et ne suffit pas à elle-même. Par ailleurs, les activités de l'entreprise se développent en interdépendance étroite avec l'environnement qui lui impose des contraintes. Les structures internes de l'entreprise, en vue de faire face aux incertitudes, s'adaptent aux types et aux conditions de l'environnement, qui n'est ni statique, ni homogène.

En Algérie, plusieurs tentatives d'adaptation élaborées et mises en œuvre par l'état, propriétaire de l'entreprise publique de production ont été un échec. (01)

Le regard que portent les analystes sur l'entreprise sera celui qui se situe au cœur de l'organisation. L'intérêt d'une telle approche consiste à se concentrer sur l'intérieur de l'entreprise, sur la manière dont l'entreprise est structurée, sur la définition de sa politique, sur son fonctionnement interne, sur ses modes de régulation et enfin sur son évolution. L'entreprise devra s'adapter de plus en plus aux contraintes de l'environnement dans la mesure où cette envie est devenue turbulente ; nous naviguons de plus en plus en avenir incertain. A l'évidence, on ne peut plus partir de l'hypothèse qui consiste à dire que l'entreprise est une entité unique et homogène.

Qui y a-t-il de commun entre une PME et une multinationale ? Qui y a-t-il de commun entre une industrie de main d'œuvre et une entreprise capitaliste ? Qui y a-t-il de commun entre une entreprise du secteur formel et une entreprise du secteur informel ? Comment définir une entreprise ?

Il existe une multiplicité de regards qui se portent sur l'entreprise constituant de ce fait autant de source en matière de définition. La définition la plus basique consiste à définir l'entreprise comme un lieu de production de biens et de services. (On va privilégier la dimension purement économique).

Une autre définition consiste à définir l'entreprise comme une organisation c'est-à-dire un ensemble d'individus et de moyens structurés et hiérarchisés disposant de l'autonomie de décision et surtout d'une personnalité juridique.

L'entreprise est autonome dans sa prise de décision (seul à prendre sa décision).

L'entreprise est à la fois une cellule économique (création de richesses), une cellule sociale, un centre autonome de décision et également distributrice de revenus (salaires). L'entreprise est en relation permanente avec les autres cellules économiques (ménages, fournisseurs, conquérants, etc...).

On peut alors présenter l'entreprise comme un système (ensemble d'éléments différenciés en interaction).

Pour ce faire, il est essentiel d'évoquer l'approche économique de l'environnement à trois niveaux. Elle met en évidence les implications de la prise en compte environnementale sur la gestion de l'entreprise et plus particulièrement son impact sur les méthodes et procédures managériales. L'analyse de l'environnement est un passage obligé pour les responsables d'entreprise dans la mesure où les macro-tendances ont une influence profonde sur le méso-environnement et, de ce fait, sur le micro - environnement. Changer de stratégie, adapter le produit, modifier les procédés de production, flexibiliser l'organisation... sont autant d'actes imposés à l'entreprise par son environnement. Il est à préciser que si les débats sur la relation des entreprises des pays industrialisés avec leur environnement sont déjà consommés, ils restent d'actualité en Algérie qui n'a entamé sa transition vers l'économie de marché qu'en 1990. Les entreprises algériennes ont augmenté leur taille, diversifié leurs produits puis, elles se sont restructurées organiquement et à partir de 1997. (01)

Pour être le plus précis, on peut affiner ce classement en tenant compte des propriétaires de l'entreprise. Il est possible de distinguer les entreprises du secteur privé, du secteur public et du secteur de l'économie sociale.

- les entreprises privées : entreprises individuelles et entreprises sociétaires.
- les entreprises publiques : entreprises dont le capital est détenu en totalité ou de façon importante par l'Etat. L'Etat peut exercer une influence dominante sur ces entreprises publiques. On retrouve l'office nationale des forêts, l'imprimerie nationale, la société nationale air Algérie, SIDER, SNCF, RTA, les aéroports d'Alger et autres, la Poste, etc...

- le secteur de l'économie sociale ou coopératif : les entreprises du secteur coopératif sont des entreprises détenus par ceux qui en bénéficient. Elles ont un mode de décision démocratique (un homme = une voix) et le pouvoir ne dépend pas des apports en capital. On rémunère les associés en fonction de leur activité.

Ce secteur va rompre avec une logique capitaliste (les SCOP : Société Coopérative Ouvrière de Production qui sont des sociétés commerciales détenus par les salariés ; coopérative de direction : entreprises possédées par leurs consommateurs).

Ces coopératives ont été créées pour augmenter la puissance d'achat des consommateurs.

Les coopératives des commerçants sont détenues par les commerçants avec pour mission d'offrir des services (achats, publicités)

Les mutuelles de santé et d'assurance sont possédées par les assurés sociétaires qui ont la même fonction que les compagnies d'assurance (CASOREC, CNAS).

Les banques mutualistes sont détenues par leurs clients sociétaires et occupent une place prépondérante dans le système bancaire (caisse locale du crédit agricole, le crédit maritime, le crédit mutuel, la banque populaire et le crédit mutuel).

Les sociétés coopératives agricoles regroupent des agriculteurs et ont pour objet l'utilisation en commun de tous les moyens propres à faciliter ou à développer leur activité économique.

Les coopératives agricoles ont un poids économique élevé.

2°) Les classements selon l'activité.

Le classement d'entreprises peut s'opérer de plusieurs manières. La manière la plus courante est de regrouper les entreprises en fonction du secteur économique auquel elles appartiennent.

Dans les années 1940, un économiste australien du nom de Colin CLARK a identifié 3 grands secteurs économiques :

- le secteur primaire qui englobe les entreprises qui produisent des matières premières (agriculture, pêche, sylviculture, activités minières et l'énergie) ;

- le secteur secondaire qui comprend les entreprises transformant les matières premières en biens de production ou de consommation (industrie, bâtiment ou travaux publics) ;

- le secteur tertiaire réunissant des entreprises produisant des services (banques, enseignement).

En 1850, le secteur primaire regroupait la moitié des actifs. Aujourd'hui, ce secteur ne représente que 4 % des actifs.

En 1850, le secteur secondaire représentait 25 % des actifs. Il a atteint son paroxysme en 1970 où il représentait 37,5 % des actifs regroupés et aujourd'hui il regroupe que 25 % des actifs.

Actuellement, le secteur tertiaire ne cesse de s'accroître ; aujourd'hui, il représente 71 % des actifs. On parle de théorisation de l'économie.

Si le secteur tertiaire s'est développé autant en France, c'est notamment grâce au gain de productivité qui a été réalisé dans le secteur primaire mais également dans le secteur secondaire.

Tous ces éléments ont permis de dégager de la main d'œuvre qui va alimenter l'essor du secteur tertiaire. On parle de déversement, le trop plein d'emploi issu du secteur primaire et secondaire va se retrouver dans ce secteur tertiaire.

Un autre phénomène va contribuer à cette tertiarisation de l'économie à savoir la demande croissante de services aux entreprises (externalisation des fonctions informatiques, comptables, communication) et aux particuliers (développement des loisirs, vieillissement de la population, l'augmentation du travail des femmes).

Toutefois, il existe une interdépendance entre le secteur secondaire et le secteur tertiaire car les entreprises du secteur secondaire font largement appel à des entreprises de services (ventes, maintenances, transports).

La décroissance d'emploi dans le secteur primaire et secondaire ne signifie pas que la richesse qui y est créée diminue proportionnellement. Elle traduit simplement l'existence d'importants gains de productivité pour ces deux secteurs (primaires et secondaire).

La notion de secteur est parfois insuffisante pour rendre compte de l'évaluation réelle d'activité économique car l'entreprise privilégie l'activité proprement dite.

On aura alors recours à la notion de branche d'activité (ensemble

d'entreprise fabriquant une même catégorie de biens et de services).

La filière met en évidence le cheminement d'un bien depuis l'extraction de la matière première jusqu'au produit final et montre aussi les interdépendances entre branches. L'INSEE identifie une vingtaine de filières dans le système productif français.

On voit bien l'importance de la notion de filière lorsque la baisse de la consommation d'un produit a des répercussions sur l'ensemble des autres acteurs. C'est un élément central de la réflexion stratégique

3°) Le classement des entreprises selon la taille.

On distingue les entreprises artisanales appelée très petites entreprises (TP) qui ont moins de 10 salariés ; les petites entreprises de 10 à 49 salariés ; les entreprises moyennes 250 à 249 salariés et enfin les grandes entreprises de 250 et plus.

Le tissu productif se caractérise par une multitude de très petites entreprises (micro entreprises) évaluées à 1 617 000.

Ainsi, près de 56 % des entreprises n'ont pas de salariés (profession libérale, petits agriculteurs, artisans et commerçants)

92 % des entreprises en France ont moins de 9 salariés. Les grandes entreprises sont au nombre de 7 000.

L'augmentation du nombre de salariés se double d'obligation légale. A 10 salariés, l'entreprise a obligation d'organiser l'élection du délégué du personnel. A partir de 50 salariés, l'entreprise a obligation de créer un comité d'entreprise et pour les grandes entreprises on rajoute un bilan social.

Les grandes entreprises dégagent moins de 50 % du chiffre d'affaire environ ; deux tiers des investissements français et 40 % des salariés d'où leur prédominance dans le paysage économique et médiatique.

4°) La situation de concurrence.

Entre la situation de concurrence pure et parfaite tel que la décrit la théorie économique et la situation de monopole, on trouve le cas fréquent dans la réalité d'oligopole mais également de concurrence monopolistique où le

marché est dominé par quelques grandes firmes.

Quelles sont les conditions d'une concurrence pure et parfaite? La concurrence pure et parfaite suppose que soit rempli certaines conditions?

- le principe d'atomicité du marché (l'information est exhaustive, disponible à tous instant pour la totalité des agents sur le marché) ;
- l'homogénéité des produits (produits homogènes, les mêmes ou substituables parfaitement) ;
- fluidité du marché (collaboration parfaite entre les agents et l'adaptation entre l'offre et la demande se fait par ajustement instantané) ;
- ouverture du marché (tous agents peuvent rentrer sur le marché ou sans retirer sans que les conditions du fonctionnement du marché en soient modifiées).

Ces hypothèses sont irréalistes dans la mesure où l'entreprise constitue un cadre théorique à partir duquel on peut apprécier des situations réelles observables.

Les monopolistiques existent lorsqu'une seule entreprise délivre un produit ou un service sur un marché. Dans cette situation, le pouvoir de l'entreprise est important car le risque est que l'absence de concurrents l'incite à innover peu.

Lorsqu'il existe de nombreux concurrents cherchant à caractériser l'offre par rapport aux autres et a attiré ainsi d'autres segments de clientèle spécifiques, on se trouve dans une situation de concurrence monopolistique.

Si quelques offreurs sont présents sur le marché d'un même produit face à un grand nombre de demandeurs, on parle d'oligopole.

Le Produit intérieur brut (PIB) algérien a ainsi atteint 20.509,5 milliards de DA (mds DA) en 2018 contre 18.594,1 mds de Da en 2017, apprend-on auprès de ce ministère.

Le taux de change moyen DA/dollar des douze mois de 2018 a été de 116,62 Da/dollar contre 110,96DA/dollar pour les douze mois de 2017 alors que le taux de change moyen DA/euro a été de 137,69DA/euro contre 125,32 DA/euro pour 2017, selon la même source.

Le ministère ajoute que le taux d'inflation moyen des douze mois de 2018 a été de 4,27% contre 5,59% comme taux moyen de l'année 2017.

La loi de finances 2018 prévoyait une inflation de 5,5%. (02)

Bibliographie :

- **La Revue des Sciences de Gestion 2008/6 (n° 234), pages 75 à 83**
- **Publié le : jeudi, 17 janvier 2019, Algérie presse service, Catégorie économie**
- **Lire aussi, le bulletin d'information statistique de la PME en Algérie**